



Pour la préservation, le développement de l'emploi et des services publics, contre la précarité.

Mobilisé.es le 4 février

Ces derniers mois, le pouvoir exécutif a multiplié les louanges en direction des personnels de la Fonction publique mais les actes sont bien loin d'être en accord avec les discours. Que ce soit le Ségur de la Santé ou le Grenelle de l'Éducation pour ne citer que ces deux exemples, on reste très loin du compte et des besoins et ces dispositifs parcellaires font l'impasse sur de trop nombreux autres secteurs totalement laissés pour compte. Pire, des pans entiers de la politique austéritaire continuent de sévir comme si de rien n'était : nouvelles suppressions d'emplois dans de nombreuses administrations et établissements dégradant toujours plus les conditions de travail et la santé des personnels, mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction publique aux désastreuses répercussions notamment sur la représentation des personnels et donc sur leurs droits, poursuite et aggravation de restructurations remettant en cause les missions publiques, poursuite du gel de la valeur du point aggravant la perte de pouvoir d'achat, répression anti-syndicale toujours plus forte. Face à cela et en dépit des contraintes considérables découlant de l'épidémie et de sa gestion, les actions se multiplient. C'est encore le cas ce mois de janvier où plusieurs mobilisations importantes ont lieu dans la Fonction publique. Essentielles, nous les soutenons et y participons. C'est à partir des mobilisations dans la fonction publique que doit se construire, dans l'unité syndicale la plus large possible, le rapport de force nécessaire pour gagner sur les revendications.

C'est tout le sens de la journée interprofessionnelle du 4 février où tous les salarié·es, du privé comme du public, sont appelé·es à se mobiliser.

Pour :

- »» Les créations d'emplois de fonctionnaires et la titularisation des agents non titulaires indispensables au bon fonctionnement du service public ;
- »» La réduction du temps de travail sans perte de salaire et avec les créations d'emplois indispensables ;
- »» L'arrêt des restructurations et des privatisations remettant en cause les missions publiques ;
- »» L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- »» L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et la reconnaissance des qualifications ;
- »» La revalorisation des pensions et des retraites

Les organisations appellent, dans une dynamique de convergences et de renforcement des luttes, à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève le 4 février 2021.

Dole : 10h30 place de la sous préfecture

Lons le Saunier : 15 h Place de la liberté

Saint Claude : 10h30 ZA Etables